

Réf: Dossier N° 076216

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « L'AFRICAINNE DE COMMERCE ET DE LOGISTIQUE »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY Angré 8ème tranche non loin de la CNPS de Djibi, Lot 109, Ilot 664

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 20/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « L'AFRICAINNE DE COMMERCE ET DE LOGISTIQUE »

Objet : toute activité d'achat et de vente, d'importation et d'exportation de toutes marchandises alimentaires ou non alimentaires. La commercialisation et la distribution de ces marchandises, et toute activité connexe. Et plus généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières se rattachant directement ou indirectement aux objets précités, ou susceptibles de favoriser sa réalisation et son développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY Angré 8ème tranche non loin de la CNPS de Djibi, Lot 109, Ilot 664

Dirigeant(s) : M AYMEN LAKHDAR (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00530 du 15/02/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°05038/GTCA/RC/2022 du 15/02/2022



Pour Avis

Le CEPICI